

Paris, le 13 juin 2019

Communiqué de presse

Les hôteliers, cafetiers restaurateurs et organisateurs de réception refusent le malus sur les CDD courts promis par le Premier Ministre.

La réaction du GNI au discours du Premier Ministre annonçant un bonus-malus sur les CDD courts dans les branches qui génèrent de la précarité a suscité la colère du Groupement National des Indépendants.

Pour Didier Chenet Président du GNI, *« ce malus, car il ne saurait être question de bonus pour nos entreprises qui n'ont pas d'autres choix que de recourir aux contrats courts (extra dans la profession), est une très mauvaise nouvelle pour nos entreprises et nos salariés.*

Elle est mauvaise pour nos entreprises car elle va entraîner de facto une augmentation de leur masse salariale et donc des problèmes de compétitivité et de prix.

Pour des entreprises comme les traiteurs organisateurs de réceptions et d'évènements, c'est une attaque en règle contre leur compétitivité car aujourd'hui le marché est international. Lors de grands salons comme la COP 21 ou le Bourget, des sociétés de traiteurs étrangères ont emporté des marchés car elles emploient des collaborateurs détachés assujettis à des charges salariales bien moindres que les nôtres.

Pour les professionnels dont la clientèle est composée d'entreprises ou de familles qui veulent organiser une réception, un séminaire, un mariage ..., le prix va inéluctablement augmenter. Nous n'avons pas d'autres alternatives que de recourir à ces contrats courts, sauf à aller vers plus de précarité pour nos collaborateurs en les recrutant sous statut d'autoentrepreneur, un statut où la protection sociale est réduite à peau de chagrin. »

Le GNI appelle le gouvernement à la raison. *« Il ne faut pas une taxe aveugle. Il faut regarder là où abus il y a et ne taxer que ceux qui abusent. Nous serons en mesure dans les prochains jours de proposer une alternative qui nous le pensons sera satisfaisante pour l'ensemble des acteurs. »*

GNI de l'Hôtellerie & de la Restauration

Le GNI est la seule Organisation Professionnelle indépendante au service des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs organisateurs de réception et établissements de nuit indépendants et patrimoniaux.

Le GNI est une organisation représentative reconnue officiellement par arrêté ministériel publié au Journal officiel le 28 décembre 2017.

CONTACT PRESSE

GNI - Groupement National des Indépendants

Franck TROUET – f.trouet@gni-hcr.fr / 06 73 86 66 65